avoir plus rapidement une situation fructueuse. A peine s'est-on fait inscrire au P. C. N. qu'on voudrait déjà en profiter. C'est dans les premières années de bénévolat, de stage, qu'on choisit sa spécialisation. On sera médecin, on sera chirurgien, avant d'avoir passé des examens. A partir de ce moment, tout ce qui n'est pas de la spécialité n'intéresse plus.

Si quelques rares privilégiés préparent les concours du prosectorat, apprennent leur anatomie, combien y a-t-il de personnes qui se lancent dans la chirurgie, n'ayant passé que leurs examens de l'école, se contentant d'uns instruction anatomique trop modeste?

Le concours de l'internat, dont on demande la suppression, vous fait apprendre théoriquement, tout au moins la pathologie externe et interne; mais une fois reçu, on se laisse aller à ses goûts spécialistes, et qui se destine à la chirurgie se croirait pour un peu déshonoré s'il auscultait, s'il lisait quoi que ce soit de médical et continuait à se tenir un peu au courant de ce qui se passe en dehors de sa spécialité. Bien plus, on a obtenu la spécialisation à partir de l'internat dans les concours. La médaille d'or des hôpi aux ne comporte plus l'épreuve de chirurgie et de médecine. Il existe deux médailles, une de médecine, une de chirurgie.

Ne soyons donc pas étonnés de voir, à l'heure actuelle, de nos collègues, des plus distingués, arriver à être chefs de service n'ayant fait aucune année de médecine dans l'internat, se vantant, comme j'en ai entendu, de n'avoir pas, depuis des années, ausculté un malade!

Evidemment, c'était là une boutade, une hâblerie, mais qui ne m'a pas moins, cependant, émotionné, Car malheureusement elle dénotait une tendance d'esprit que j'avais vue se manifester par d'autres phrases non moins significatives de quelques jeunes collègues, matamores du histouri, qui croyant ainsi s'affirmer chirurgiens, tiennent à honneur de montrer leur dédain pour la médecine, et qui proclament que le chirurgien et le médecin doivent avoir chacun leur domaine bien distinct dans lequel chacune des parties ne doit pas se permettre de jeter le moindre coup d'œil indiscret.

Or, cette séparation me paraît bien bizarre et bien factice,